

Enfin, je suis convaincu que la construction du chemin de fer de Woodstock à la Rivière-du-Loup, favorisera extraordinairement la colonisation et je saluerai son avènement comme le commencement d'un rapide progrès pour nos localités.

N. D. du Lac Témiscouata, 12 février 1873. F. X. G.

Petite Chronique

Le travail l'été prochain. — D'ici à quelques années, il est peu de pays qui puissent offrir autant d'avantages aux émigrants que le Canada. Les européens qui s'éloignent de leurs pays viennent en Amérique pour trouver un travail rémunérateur; or il n'est pas de contrée dans le monde où il doive se faire autant d'ouvrage qu'en Canada. On peut s'en former une idée par l'énumération des travaux qui seront commencés l'été prochain. Voici les principaux.

Chemin du Pacifique	\$800,000,000
do Intercolonial	8,000,000
do Colonisation du Nord	3,000,000
do Rivière Nord	3,000,000
do Ontario et Québec	3,000,000
do Lévis et Kennebec	2,000,000
do Shefford et Chatham	1,000,000
Canal Welland	4,000,000
Escadées de Carillon	500,000
Canal de Grenville	400,000
Bureau de Poste à Montréal	200,000
Palais de Justice à Québec	100,000

Ensemble \$105,200,000

On commencera l'été prochain, ou l'on continuera tous ces travaux. En supposant qu'on en fasse seulement la dixième partie, il sera dépensé \$10,250,000. C'est une magnifique aubaine pour nos ouvriers et pour les immigrants qui nous arriveront. Si on ajoute à cela ce qui sera dépensé dans les entreprises privées, on peut dire sans crainte qu'il y aura une quinzaine de millions à gagner.

La confection de ces travaux donnera donc une impulsion extraordinaire aux affaires, qui prendront un développement extraordinaire. La demande de la main d'œuvre en augmentera naturellement le prix et nous pouvons prédire à nos ouvriers une ère de prospérité inouïe. Au lieu d'être obligés d'aller chercher de l'emploi aux Etats-Unis ou ailleurs, nos travailleurs ne seront embarrassés que par le choix de l'ouvrage.

Ce progrès se fera sentir dans toutes les branches de notre industrie. Le fer est une partie des autres matériaux employés dans la construction de ces travaux seront importés d'Europe, en sorte que le commerce maritime augmentera considérablement. Il en sera de même pour nos fabricants, qui pourront à peine suffire à la consommation qui se fera de leurs produits. Cette augmentation de productions augmentera aussi l'ouvrage dans les manufactures, qui prendront un nouvel essor. — *Le Canadien.*

Cette perspective de grandes entreprises dans le pays arrêtera-t-elle l'émigration de nos canadiens qui semble se préparer pour les mois prochains dans nos campagnes; car nous ne pouvons nous le cacher, un grand nombre de jeunes gens se préparent à partir au printemps prochain. Plusieurs sont revenus des Etats-Unis l'automne dernier, mais ce n'est que temporairement; ils repartiront au printemps un plus nombreux. Il en est de même de ceux dont parlait un correspondant de la *Minerve*, qui sont revenus dans leur paroisse à Ste. Anne de la Pocatière; ils n'y sont que pour quelques semaines, la plupart s'en retourneront aux Etats avec leurs pères et mères, leurs frères et sœurs. chose triste à dire, mais le fait existe.

Puisqu'il doit se faire une si grande somme de travaux dans le pays, nous devrions à l'avance, comme le dit si bien un écrivain de l'*Opinion Publique*, faire connaître aux canadiens qui se préparent à quitter le pays pour les Etats-Unis, et à ceux qui y sont rendus les grands travaux qui vont se faire, le prix et les conditions du travail; il faudrait aider ceux

qui veulent revenir au pays, n'en auraient plus les moyens. Toute dépense, toute démarche faite dans ce but serait payée au centuple. Il est tout naturel que ce soit les canadiens, de préférence aux étrangers, qui profitent des avantages offerts par ces immenses travaux.

RECETTES

Moyen de nourrir et d'engraisser les veaux après le sevrage. Lorsque les veaux ont trois semaines, on les sévre, et, dès qu'ils sont bien habitués à boire, on leur fait prendre trois fois par jour un breuvage composé de la manière suivante: On pèle quatre à cinq pommes de terre cuites, pendant qu'elles sont très chaudes, et, sans leur laisser le temps de se refroidir, on les écrase de manière qu'il ne reste aucun grumeau. On y met une pincée de sel, trois à quatre cuillerées de farine d'orge ou de sarrasin, et on y verse peu à peu de l'eau chaude, en remuant toujours, jusqu'à ce que le tout ait la consistance de bouillie claire; on ajoute, alors, une chopine de lait, et on fait boire tiède un veau. Au bout de trois semaines ou un mois de ce régime, il sera dans un état d'embonpoint parfait, surtout si on ajoute au mélange ci-dessus un œuf frais battu.

Nettoyage des taches d'encre sur le linge

Pour enlever les taches d'encre, soit sur les mouchoirs d'écoliers, soit sur les tabliers bleus dont l'étoffe est bon teint et peut aller à la lessive, il suffit d'arroser ces taches avec du suif de chandelle avant d'encouer les objets tachés; la lessive enlève le suif et la tache en même temps; s'il restait une trace jaune, une seconde lessive la ferait disparaître.

DEPARTEMENT DES DOUANES

Ottawa, 10 février, 1873.
 L'ESCOMPTE AUTORISÉ SUR LES ENVOIS AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 12 pour cent.
 R. S. M. BOUCHETTE,
 Commissaire des Douanes.
 L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier.



CONTRAT POUR LA MALLE

DES SOUMISSIONS, adressées au Maître-Général des Postes, seront reçues à OTTAWA, jusqu'à midi, VENDREDI, le 21 MARS PROCHAIN, pour le transport des Malles de Sa Majesté, conformément aux dispositions d'un contrat proposé pour quatre années, six fois par semaine dans chaque direction, entre CAMPBELLTON et STE. FLAVIE, à partir du premier Juillet prochain.

Le transport devra se faire dans une diligence à passer ou une voiture à quatre roues, traînée par deux chevaux. Cette voiture devra être munie d'un compartiment recouvert pour mettre les malles à l'abri du mauvais temps.

Les malles partiront de Sainte Flavie tous les jours (excepté les dimanches) et de Campbellton aussi tous les jours (excepté les dimanches) à telles heures qui pourront être fixées, faire connexion en ces deux endroits avec les malles partant et les malles arrivant, parcourir le trajet dans l'une et l'autre direction dans l'espace de vingt-huit heures, à partir du premier Juin jusqu'au trente de Septembre, et en trente-six heures pendant le reste de l'année, y compris le temps nécessaire pour les arrêts pour toutes fins.

Le contracteur devra accepter les conditions suivantes, en vue de l'ouverture probable d'une communication par chemin de fer entre le fleuve St. Laurent et Campbellton pendant le temps que le contrat sera en vigueur. Il entreprendra aussi, s'il en est requis de transporter les malles entre Sainte Flavie et Campbellton et tels autres endroits qui pourront être choisis